Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 18 novembre 2024

# « Fabriqué à Marseille », bientôt une nouvelle marque




**Le Pastis de Marseille ou le savon de Marseille… dorénavant il faudra montrer patte blanche pour se revendiquer originaire de la cité Phocéenne. La ville de Marseille a lancé un appel à candidatures pour la délivrance d'un label « Fabriqué à Marseille ». Il s'agit de valoriser les**

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 18 novembre 2024

**savoir-faire artisanaux et industriels de la deuxième ville de France et d'en faire pour les entreprises labellisées un atout commercial.**

Les alsaciens ou les bretons l'ont fait il y a belle lurette pourquoi Marseille ne serait pas aussi une appellation d'origine motivante pour les consommateurs ? Paul Ricard, un génie du marketing avant l'heure, avait trouvé pour le lancement de sa boisson anisée en 1932 cette formule exceptionnelle : « le vrai pastis de Marseille ». En utilisant « le vrai » il enterrait d'emblée les éventuels concurrents et surtout il donnait à sa boisson une image de produit associant soleil et convivialité. Une boisson « avé l'accent ». On pourrait se risquer à dire que si le Ricard n'était pas autant lié à la ville de Marseille son succès ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

De son côté si l'appellation savon de Marseille correspond d'avantage à un procédé de fabrication qu'à un lieu de production, la ville n'en reste pas moins mise en avant. Tout cela pour dire que les initiateurs de ce projet de label se sont appuyés sur un existant fort pour tenter d'aller plus loin. Et c'est bien vu.

Mais une ville peut-elle être aussi une marque et un facteur de développement pour les entreprises ? En tout cas beaucoup de produits sont liés au destin de la ville qui les a vu naître. Que seraient les lentilles sans Le Puy, les calissons sans Aix ou le nougat sans Montélimar ? La France a cette particularité (sans doute unique au Monde) d'avoir sur chacun de ses terroirs un ou plusieurs produits originaux qui en ont fait sa réputation. Mais qui aide qui ? Ainsi la ville de Dijon n'est-elle plutôt redevable à la moutarde que l'inverse ? Mais ne pinaillons pas et espérons que ce nouveau label (un de plus me diriez-vous ) soit à la hauteur des espérances et puisse permettre à des productions marseillaises de connaître un nouvel essor. Mais reste l'ambiance et l'esprit marseillais et ça ne peut pas faire l'objet d'un cahier des charges ou d'une normalisation et heureusement !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !